

Une Vaudoise aux États-Unis

Autor(en): **Guerlac, Othon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-20023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE VAUDOISE AUX ÉTATS-UNIS

Dans une petite ville du centre de l'État de New-York qui porte le nom classique d'Ithaca et qui est connue aux États-Unis comme le siège de la grande université Cornell vivent aujourd'hui encore un certain nombre de descendants directs de Jean-Jacques Cart, le patriote vaudois. Les Américains ont, en général, le goût, et souvent la manie, des généalogies. Ils conservent pieusement les vieux papiers de famille surtout lorsque ces papiers leur donnent le moyen de se rattacher à quelques noms marquants du vieux monde et de se différencier ainsi de la cohue des immigrants du dernier ou de l'avant-dernier bateau.

C'est ainsi que le hasard des conversations avec un résident d'Ithaca l'amena, il y a quelques semaines, à me mentionner un de ses ancêtres suisses, dont il possédait un paquet de lettres d'une lecture parfois difficile, qu'il avait laissé dormir pendant des années et qu'un caprice lui avait fait rouvrir. Bien que très ignorant de l'histoire du canton de Vaud, j'acceptai avec empressement de feuilleter avec lui ces lettres. Elles se trouvaient être la correspondance de Jean-Jacques Cart et de sa famille avec une fille Jacqueline Cantine mariée en Amérique avec un Américain, d'origine huguenote, John Cantine, dont elle eut neuf enfants.

Cette correspondance qui va de 1794 à 1827 contient des lettres de J.-J. Cart, de son fils François Cart, de Bordeaux, de sa femme, de sa belle-sœur, de son beau-frère Muret et enfin des exécuteurs testamentaires, MM. Muret, Grivel et Berdez, de Lausanne, qui liquidèrent la succession.

Ces lettres qui ne sont pas très différentes de toutes les

lettres de famille n'empruntent quelque intérêt historique qu'à la personnalité de l'auteur et aux circonstances assez romanesques qui ont marqué quelques années de sa vie.

Jean-Jacques Cart qui avait été proscrit en 1791 était allé aux États-Unis en 1793 avec ses deux fils et sa fille, laissant sa femme en Suisse. Il resta deux ans à New-York, puis, en 1795, s'installa à Rosendale dans la vallée de l'Hudson, dans une grande ferme qu'il dirigea avec l'aide de quelques agriculteurs suisses et de nombreux esclaves. Sa fille Jacqueline ou Jenny, comme on l'appelait, qui n'avait guère que douze ans à son arrivée aux États-Unis, sembla s'acclimater très rapidement. Elle apprit l'anglais. Elle était en relations avec les jeunes filles de la colonie suisse, les Rossier, les Roulet et d'autres encore. Elle apprit à danser avec un M. Bellevue. Elle apprit sans doute aussi à flirter, si j'en crois une lettre d'une amie de Lausanne qui, à son retour de New-York, lui écrit, à la date du 2 août 1797 : « As-tu entendu parler du chevalier de la Harpe ; as-tu fait quelqu'autre amoureux ? » Jenny était alors à Rosendale, à environ cent cinquante kilomètres au nord de New-York dans la grande ferme de son père.

Sans doute cette existence était un peu solitaire pour une jeune fille qui, visiblement, avait joui de la vie mondaine de New-York. Cette amie de Lausanne rentrée en Suisse, dont je ne puis identifier la signature, mais qui semble être une jeune veuve avec plusieurs enfants, lui donne des conseils de conduite. Elle lui recommande la prudence et la réflexion ajoutant : « Plus ta position est épineuse et plus tu as besoin d'y penser. Une jeune fille qui a perdu la peur de faire parler d'elle, cette première fleur de décence et de circonspection (*sic*) va à toutes les sottises. »

Jenny ne fit pas de sottises — à moins que ce n'en soit une

de se marier sans le consentement paternel, après s'être sauvée avec son fiancée pour aller à Kingston frapper à la porte de tous les ministres et finalement se faire unir par le juge de paix, ce qu'elle fit le 24 avril 1798 !

Ce genre de mariage qui s'appelle en Amérique, où il est encore assez fréquent, un *elopement*, bouleversa Jean-Jacques Cart. La tradition veut que, averti par un de ses esclaves, il soit monté à cheval, armé de deux pistolets pour se mettre à la poursuite des fugitifs et tuer sa fille, et peut-être son gendre. Finalement il renonça à ses projets homicides mais rentra ulcéré dans son pays.

Ce mariage n'était pourtant pas une mésalliance. Le mari de Jenny était le fils d'un général de la Révolution américaine qui joua dans l'État de New-York un rôle très en vue. Plus tard M^{me} Cart adressa une de ses lettres à sa fille, M^{me} Cantine, « belle-fille du sénateur général dans les États-Unis. » John Cantine lui-même deviendra membre de la législature de l'État. Au surplus, c'étaient des Huguenots, descendants de Moïse Cantin (ou Quantin), négociant de Bordeaux qui avait émigré à la Révocation. A ce moment, le général Cantine et son fils vivaient, eux aussi, dans la vallée de l'Hudson et étaient les voisins de Cart. Il est très naturel qu'un petit roman se soit ébauché entre la jeune fille isolée dans la plantation paternelle et ce voisin de campagne, arrière petit-fils de réfugiés français.

Le nouveau ménage, la jeune Suissesse qui n'avait pas encore vingt ans et son mari qui en avait près de trente, ne resta pas longtemps dans la vallée de l'Hudson bien que les premières lettres qui leur sont envoyées soient adressées à Marble Town propriété du général. La mode était alors pour les jeunes gens ambitieux d'aller chercher fortune vers l'ouest où le gouvernement accordait des concessions de ter-

res aux soldats de la Révolution. C'est sur une concession de ce genre du général Cantine qu'allèrent s'installer les jeunes mariés, dans la partie centrale de l'État de New-York, sur les bords d'une petite rivière d'une dizaine de kilomètres qui s'appelle aujourd'hui le *Six mile Creek* et qui va se jeter près d'Ithaca dans le lac Cayuga.

Sur l'emplacement de cette concession s'élève à présent un joli village aux maisons blanches, aux vertes pelouses, aux rues ombragées de vieux arbres, village un peu endormi, mais si coquet, si propre, si verdoyant avec la petite rivière qui le traverse en son milieu et les collines hautes et boisées qui l'enferment sur trois côtés et lui font comme un petit nid frais et abrité. Un moulin en occupe aujourd'hui encore le centre. Tout à l'entour sont des champs fertiles, de beaux pâturages qui dévalent vers la rivière et des fermes qui semblent prospères et confortables. Située à une dizaine de kilomètres d'une ville de quinze mille habitants, Brookton est aujourd'hui une résidence presque idyllique. Alors, c'était une région encore sauvage, à peine défrichée, occupée par quelques *log cabins* primitives et isolées, mal reliée aux villages environnants par de misérables sentiers.

C'est là que la petite fille de Morges, l'ancienne élève de M^{lle} Aigoïn à qui ses amies du pays parlaient dans leurs lettres de danses, de concerts et de petits bavardages mondains vint s'établir avec son mari. C'est là que, vingt ans durant, elle vécut l'existence d'une fermière, dans une petite cabane faite de troncs d'arbres non équarris, se livrant aux travaux du ménage sans domestique, sauf une vieille esclave nègre que son père l'obligera à acheter, existence rude et monotone de pionniers, adoucie seulement par les soins attentifs d'un beau-père affectueux et d'un bon mari dont elle chante sans cesse les louanges à ses parents et occupée par la naissance successive de neuf enfants dont l'éducation l'absorbe

tout entière au point qu'elle semble oublier peu à peu le français et que son père lui demande si c'est bien elle qui écrit ses lettres elle-même.

Dans ce petit village, situé à près de 500 kilomètres de New-York les courriers sont rares et irréguliers. Toutes les lettres de ses parents sont remplies de plaintes sur les longs silences de Jenny, sur le temps que les lettres mettent à arriver. A la date du 10 mars 1800, Suzanne Cart-Muret, la mère de Jenny, écrit : « Je crois que c'est la guerre qui interrompt toutes les correspondances ; ta lettre datée du 15 juillet de l'année précédente ne m'est parvenue que dans le milieu du mois de février de celle-ci ; elle a été sept mois à me parvenir. »

C'est la mère, indulgente comme toutes les mères, qui n'avait cessé d'écrire à la jeune femme. Le père pendant deux ou trois ans reste inexorable dans son ressentiment. Le 18 août 1801, la mère fait allusion à l'obstination de Jean-Jacques Cart. « Ah ! crois ma bonne amie que si j'avais plus d'ascendant sur l'esprit de ton père, il t'aurait écrit il y a longtemps ; mais il faut attendre du tems ; c'est un grand maître ; écris-lui, sois sûre que ta lettre sera bien reçue. »

Et de fait la première lettre que nous ayons de J.-J. Cart est datée du 1^{er} septembre 1801. Elle atteste que le cœur du vieux père s'était attendri. Il se plaint de l'absence de nouvelles et déclare qu'on avait écrit à plusieurs reprises. Il fait allusion à des sommes d'argent qu'il a fait remettre à sa fille ainsi qu'à des meubles et effets laissés à Rosendale. Et cette lettre est encore adressée à Marble Town sur l'Hudson.

Le ton de ces lettres tout en étant extrêmement affectueux est singulièrement *matter of fact*. On sent les préoccupations

d'un père qui, vers la fin de sa vie, veut être assuré que sa fille ne manque de rien.

« Compte, ma chère amie, sur toute ma tendresse. Je veillerai à tes intérêts, et qu'après notre mort, ta petite fortune te parvienne, et qu'elle soit assurée à tes enfants. J'espère qu'elle montera à trois mille et cinq cents pounds de New-York, mais il faut que nous vivions, de temps à autre je te ferai passer quelque argent de poche. »

Et en attendant il annonce « de la part de la tante Muret deux coiffures de belles dentelles » que lui apporteront M. Golaz et sa famille qui vont à Rosendale. « Ce sont de très braves gens, bien apparentés dans ce pays ». Et l'excellent père « presse sur son cœur » sa chère Jenny et signe « Cart D^r ».

La lettre du 22 janvier 1802 est caractéristique de toute cette correspondance. Je la donne en entier.

Lausanne, 22 janvier 1802.

Ma chère Jenni,

Nous avons reçu ta dernière lettre, dans le mois d'octobre. Ton frère était ici, ce qui nous a fait un double plaisir. Nous te répondîmes tous les trois dans le même moment. J'espère que tu auras reçu notre lettre. Je pense journellement à toi, et je t'assure que si je ne craignais de perdre la vue, ce dont je suis menacé, j'irais te voir, malgré toutes mes infirmités.

Pour me dédommager, continue à m'écrire de toi, de tes enfants et de tout ce qui t'entoure. Dis-moi surtout si tu es abondamment pourvue de tout ce dont tu as besoin, pour ce qui est utile et pour ce qui est agréable. Fait-il plus froid chez vous qu'à Rosendale. La rivière qui fait aller vos moulins est-elle considérable et poissonneuse? Avez-vous des

daims, deers, dans vos forêts? Élevez-vous beaucoup de volailles? Je te le conseille. C'est amusant et bon, surtout pour toi, qui n'es pas robuste. Aussi devrais-tu manger rarement de la viande salée.

Tu m'obligeras beaucoup de me procurer de la graine de Sugar Tree ¹, Cedar Tree, Tulip Tree, Laurel Seed, qui porte une fleur rouge dans la saison, Honeysuckle Seed, mais surtout de Sugar Tree and Cedar Tree's seed, graines à recueillir cette année, à étiqueter par chaque espèce dans un petit sac et bien enfermée dans une bonne caisse. C'est pour semer ici. Je te prie de ne pas manquer de les envoyer l'automne prochain à MM. George Rossier et Roulet en les priant de me les faire reparvenir par ton frère à Bordeaux, si possible. Je leur écris pour tenir cinquante dollars à ta disposition. Tu pourras les leur demander en espèces ou en achat de quelque chose qui te soit agréable.

Je te le répète, quand ton fils sera en état de supporter le voyage, j'en ferai les frais, je me chargerai de son éducation et te le renverrai (*sic*) instruit convenablement et dans les principes du pays où il est né. Car il est heureux d'être né dans les États-Unis. J'en chéris la constitution. Et toi, ma fille, continue à être bonne républicaine, élève tes enfants dans les mêmes sentiments. Parle-leur souvent de leur grand-père Cart, ami de la liberté. Ta mère te fait mille amitiés. Ecris-moi en anglais si cela t'arrange mieux ou t'est plus facile. Tu ne m'as pas répondu à cette question. Est-ce bien toi et de ta propre main que tu nous écris soit en anglais, soit en français. Adieu ma chère fille. Conserve-toi en bonne santé. Je t'embrasse de tout mon cœur. Ton père.

CART.

¹ Le *Maple Sugar Tree* est l'érable qui fournit un sirop très apprécié aux États-Unis.

Cette note politique est unique dans les lettres de Cart. Jamais il ne fait d'allusions aux événements qui agitaient alors la Suisse et le monde. Alors que l'amie inconnue de Lausanne qui écrit le 22 août 1797 déclare qu'elle trouve « que tout va de mal en pire ici » qu'elle « n'y laissera pas moisir ses fils » que souvent elle « regrette la vraie liberté d'Amérique » car « l'Europe n'en connaît que le nom »¹; alors que la douce M^{me} Cart-Muret se plaint que son mari soit à Berne où il a « un emploi dans la république » et qu'il soit « si occupé des affaires politiques » « qu'il ne pourra t'écrire » (10 mars 1800), et plus tard constate que la Révolution « a fait bien du tort » à l'école de M^{lle} Aigoïn « ainsi qu'à tout le monde », l'homme politique de la famille se tient sur un terrain tout à fait neutre, comme le montre encore la missive suivante.

Morges, 18 mars 1803.

Ma chère Jenny! J'étais à Paris pour les affaires de notre République lorsqu'au mois de février dernier j'ai reçu ta lettre du mois de juin qui, par je ne sais quel hasard, est restée six mois en route. Ce que tu me dis de la santé de ton beau-père m'afflige d'autant plus que je sens vivement ce que toi et les tiens perdraient à sa mort. Je prie Dieu qu'il vous le conserve. Je suis bien fâché de te sentir toujours dans une misérable log house; M. Cantine m'avait écrit que vous bâtiriez déjà l'année dernière; j'apprendrai avec plaisir que tu sois mieux logée, ainsi que des détails sur les progrès de votre ferme. L'air y est-il sein? (*sic*). L'hyver est-il plus long qu'à Rosendale, as-tu des voisins et bons et agréables. Avés-vous du poisson, bien des daims, deers, en

¹ L'amie de Lausanne dit dans la même lettre (1797): « Mes amitiés à ton papa, dis lui qu'on l'aime à Berne moins que jamais depuis son livre. » (Il s'agit des *Lettres à de Muralt*.)

un mot jouis-tu de quelque bien-être ? Ma chère amie parle-moi naturellement et abondamment sur tout ce qui t'intéresse. Et quand le français te manque, exprime-toi sans autre en anglais.

Et de nouveau il lui demande si c'est bien elle-même qui écrit. « J'ai quelque doute là-dessus et quand cela ne serait pas, tu ne devrais te faire aucune peine de me l'écrire. »

Il demande à M. Rossier d'envoyer à Jenny « un Dictionnaire anglois et françois et quelques livres ».

En même temps, il annonce qu'il a, trois mois auparavant, mandé à M. Rossier de lui faire tenir deux cents dollars pour acheter une bonne négresse « dont il me paraît que tu as grand besoin ». Et il insiste pour que l'argent soit employé à cet usage seulement, ajoutant : « Et je le saurai bien. »

Le 21 avril 1803, répétition des mêmes recommandations pour l'achat de la négresse. « Quand je me représente ma fille dans un log house, sans domestique, j'avoue que j'en ai le cœur bien serré. » Annonce de l'arrivée de Louis Prodoliet « excellent agriculteur » qui pourrait devenir pour eux « un bon et fidèle domestique ». Les mentions de Suisses en train de partir ou déjà partis pour faire de la culture ou de l'élevage sont très fréquentes. Enfin, en terminant et en passant seulement un détail de politique générale : « J'ai été nommé du Grand Conseil de notre nouvelle République, ce qui peut-être nous obligera d'aller vivre à Lausanne, mais adresse toujours tes lettres à Morges. »

Le 17 août 1804, lettre double, cette fois, du père et de la mère. Lamentations sur le long silence qui a duré dix-huit mois !

« Je te croyais morte et tellement morte, écrit J.-J. Cart, que chaque nuit mon réveil était frappé (*sic*) de cette idée, et

que j'avais prié mes parens de ne point me parler de toi, pour ne pas réveiller ma douleur. »

La bonne tante est morte, morte en croyant qu'elle allait rejoindre sa nièce : « Jenny, fille angélique, disait-elle en expirant, c'est à toi que je vais. »

Et il la conjure de leur éviter ces inquiétudes et d'écrire tous les trois mois. Puis il ajoute : « Te voilà donc mère de trois enfans, ce n'est pas tant mal faire à ton âge, et en vain te dirais-je de te reposer. Nomme John-James Cart le premier fils que tu auras ¹. Je te demanderai un des deux premiers aussitôt qu'il pourra supporter (*sic*) le voyage, sauf à te le renvoyer quand il sera éduqué et grand garçon. »

J.-J. Cart a encore d'autres soucis. Il reçoit des échos de la propriété de Rosendale, où il demeurait dix ans auparavant et ces échos le mettent hors de lui.

« Les gens de Monsieur Delessert à Rosendale ont commis des indignités. Tu peux en juger à ce trait. Ils ont répandu que mes nègres n'avaient aucune crainte de moi, que je permettais même *qu'ils me battissent*. Fais-le dire, je te prie, à ces honnêtes serviteurs afin qu'ils traitent tous ces misérables, bien au-dessous de l'esclavage, comme ils le méritent. »

Dix jours après, nouvelle lettre, répétition de la précédente. Il revient sur les bruits répandus par les domestiques de M. Delessert et dit à Jenny . « Toi, témoin de leur subordination, de leurs travaux et de leurs attachements pour moi, tu comprendras combien ce trait m'a blessé. Je désire que tu le leur fasse connaître et j'espère que l'un d'eux sera assez brave garçon pour donner cent coups de trique au coquin de valet de M. Delessert qui s'est permis cette calomnie. »

¹ Ce qui fut fait, en effet.

Nous ne savons pas si la douce Jenny a trouvé moyen de faire venger l'honneur outragé de son père.

Mais une lettre de sa mère en date du 4 février 1806 lui accuse réception « d'une bonne et excellente lettre » reçue après toute une année de silence. Nous apprenons qu'un de ses petits garçons, Hector, est mort; une autre fille est née. La maman a été souffrante. Elle a été troublée par des *fits*, des crises de nerfs, semble-t-il. D'autre part, en Suisse, la vieille grand'mère Muret est morte. J.-J. Cart a été malade et « ira aux bains du Valais » au printemps pour se remettre.

Il n'est pas si malade toutefois qu'il ne puisse poser encore quelques questions. « En quoi consistent ces *fits* » dont Jenny s'est plainte ?

« Comment vont vos terres et vos ressources? Quels domestiques blancs ou noirs tenez-vous, quel bétail et combien... Dis-moi aussi quelles sont les occupations de ton époux et si tu es heureuse. »

Une mention sur l'enveloppe atteste que cette lettre du 4 février a été reçue le 20 mars par MM. Rossier et Roulet qui l'ont transmise à Jenny avec une somme de cinquante piastres « par ordre de Monsieur son père ».

La dernière lettre de Jean-Jacques Cart date du 10 juin 1810. Elle témoigne de quelque satisfaction sur la santé de Jenny et sur l'accroissement de la famille. Mais le vieillard ne peut comprendre qu'elle ait acheté, avec l'argent envoyé, une négresse si vieille qu'elle ne puisse la revendre.

Comment son mari peut-il la laisser sans domestique avec une si grande famille ? « Cela m'afflige et malgré tout ce que tu me dis de ton bonheur, j'ai peine à y croire ? »

Et voici revenir les éternelles questions sur les terres, les forêts, les cultures, les moulins. « Avez-vous du poisson et force volailles. Combien se vend chez vous le boisseau du

wheat, froment ? à quelle distance sont vos plus proche voisins et qui sont-ils ? à quelle distance l'église la plus rapprochée ? quelle est votre boisson ordinaire et votre manière de vous nourrir ? Tous ces détails m'intéressent, ma chère Jenny. Donne-les moi au plutôt, car ils te touchent. »

Évidemment Cart vieillit. Sa main depuis plusieurs mois lui refuse tout service à cause de la goutte. Il lit avec difficulté : « Écris-moi avec de l'encre plus noire. Il ne me reste qu'un œil et encore si mauvais qu'à peine ai-je pu lire ta lettre, la blancheur de l'encre me le rendant plus difficile. » Il avait, en vérité, le droit de se plaindre de l'encre américaine. La sienne, aujourd'hui encore, est d'une remarquable qualité que le temps n'a pu affaiblir. Et jusqu'à la fin il réitère ses sentiments d'affection et son désir d'avoir toujours plus de nouvelles. « Mon cœur, aussi longtemps qu'il battra, battra pour toi et pour tes enfants, adieu. Écris-nous d'abord. »

Ce sont là les dernières lignes de J.-J. Cart conservées dans le dossier que j'ai sous les yeux.

L'annonce de sa mort, qui est survenue en août 1813 d'après la correspondance, en septembre d'après Montet, a été faite à Jenny par MM. Rossier et Roulet ; celle de sa mère, qui est survenue en juin 1815, lui arriva par une lettre de son frère de Bordeaux.

Une longue lettre en date du 9 septembre 1814 et signée du notaire Roqueirol et d'un parent Muret-Grivel donne à Jenny des détails complets sur les derniers moments de J.-J. Cart et sur la sollicitude avec laquelle jusqu'au dernier moment il a parlé de sa fille.

Le reste de cette correspondance se compose de lettres calligraphiées de notaires qui continuent jusqu'en 1827 à parler d'une succession qui n'en finissait pas ; de lettres du frère de Bordeaux, qui parle « d'épanchements de son âme »,

de « destinées cruelles », de « remords qui le rongent » et annonce que « son épouse se joint... dans tout ce qu'on peut sentir d'affectueux pour une sœur chère et ses alentours » ; d'une lettre d'une vieille tante, à l'orthographe incertaine et à la ponctuation fantaisiste, celle qui envoie à Jenny les bonnets de dentelles « comme nos jeunes élégantes les portent » et appelle sur elle la bénédiction de « l'Être suprême » ; enfin de lettres de la pauvre mère toujours si affectueuse et si tendre, qui est si reconnaissante envers le beau-père et le mari de Jenny pour tout ce qu'ils font pour elle. C'est elle qui donne les nouvelles des mariages de Morges et envoie à Jenny « des millions de choses » de celui-ci et de celui-là, de la cousine Franchette « qui a déjà des partis » comme de M. le ministre Tavan, et qui, jusqu'à son lit de mort, continue de remercier l'époux de Jenny d'avoir rendu sa fille heureuse.

Et enfin il y a l'oncle Muret qui signe, lui aussi « Muret, Dr », et qui écrit de Paris le 1^{er} août 1801 une lettre tout à fait dans le style de l'époque.

A sa jeune nièce, il déclare : « Je compte rester à Paris jusqu'à ce que ma patrie jouisse de la tranquillité et des avantages d'une constitution solidement établie, ce que malheureusement j'aperçois dans un horizon bien éloigné : bien loin qu'un bon esprit y règne comme dans vos heureuses contrées, différents partis se croisent, se déchirent et font avorter tous les beaux plans théoriques d'une réforme indispensable. »

croisent, se déchirent et font avorter tous les beaux plans théoriques d'une réforme indispensable. »

Il désire la paix avec l'Angleterre pour avoir la « douce espérance » de voir en Suisse Jenny, son mari et ses enfants. Et il donne à la maman des avis qu'elle ne suivra pas. « Qu'ils (les enfants) apprennent en même temps l'an-

glais et le français, puisque cette dernière langue devient tous les jours plus la langue universelle; il est assez naturel que les différentes nations, raffolant des modes des Français, raffolent aussi de leur langue. »

Hélas ! la pauvre Jenny n'eut guère le loisir de suivre les conseils de cet émule de Rivarol. L'universalité des modes françaises et de la langue française ne s'étendait pas encore jusqu'à la vallée du *Six mile Creek*.

Toutefois Jenny n'oublia pas tout à fait sa langue. Une de ses petites-filles qui habite encore Ithaca me rappelait les chansons françaises que la grand'mère de Morges chantait à ses petits-enfants américains et, dans un vieux cahier jauni, j'ai lu les vers que Jenny avait récités jadis à la fête de son papa et qu'elle aimait à enseigner à son tour à ses descendants.

Jenny Cantine mourut vers 1858 à Ithaca où elle était venue s'établir vers 1826. Plusieurs de ses petits-enfants sont encore en pleine santé. Les arrière-petits-enfants, dont deux vivent encore à Ithaca, sont assez nombreux et sont dispersés dans diverses parties des États-Unis. A part un ou deux d'entre eux, plus traditionnalistes ou plus sentimentaux, ils n'ont, pour la plupart, qu'une idée indistincte de leur aïeule vaudoise.

Nul à coup sûr, quelque piété familiale qu'il y puisse mettre, ne saurait pleinement apprécier, le charme spécial de cette correspondance jaunie et lacérée qui évoque si nettement une demi-douzaine de figures à la fois vivantes, touchantes et originales de Vaudois et de Vaudoises du temps passé. C'est pourquoi j'ai détaché pour les Vaudois d'aujourd'hui quelques-unes de ces feuilles qui les concernent et peut-être les intéresseront.

Othon GUERLAC.